

AVIS AU PUBLIC

SEVESO

Le public est informé de l'ouverture d'une consultation concernant l'avant-projet de règlement grand-ducal (réf. : ESA/PAM/2024-92150/139-4) relatif aux zones résultant des distances de sécurité appropriées induites par l'établissement **GUARDIAN LUXGUARD II SARL**, sis à L-4940 Hautcharage, ZAE Robert Steichen, 8, rue Bommel, telle que prévue par l'article 21, paragraphe 2 de la loi du 28 avril 2017 relative aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses. Modification des zones résultant des distances de sécurité appropriées induites par l'établissement **GUARDIAN LUXGUARD II SARL**.

Le dossier complet est déposé à l'inspection du public au secrétariat du Service technique de la commune de Dippach pendant 30 jours, durant la période du 2 avril 2025 au 3 mai 2025 inclus.

Les personnes qui auraient des observations à faire valoir concernant le projet de règlement grand-ducal relatif à ces zones doivent, sous peine de forclusion, être présentées par écrit au collège des bourgmestre et échevins de la commune de Dippach dans le délai mentionné ci-avant.

Schouweiler, le 2 avril 2025

La bourgmestre,

(s.) Manon BEI-ROLLER



Pour le secrétaire empêché,

(s.) Jeff BUFFADINI p.d.